



Destinataires : Toutes les sections locales ou succursales, VPR, VPN, comités régionaux des femmes et conseils régionaux

Expéditrice : Jeannie Baldwin, vice-présidente exécutive régionale – Atlantique, Alliance de la Fonction publique du Canada

Date : Le 12 mars 2014

Objet : Prix Voix de l'Atlantique

Vous trouverez ci-joint les lignes directrices et le formulaire de mise en candidature pour les prix Voix de l'Atlantique.

Ces prix seront présentés à des membres qui ont servi les membres de l'AFPC de manière exemplaire ou qui ont été pour les membres des mentors et des modèles à suivre. Les prix seront remis au 6^e Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique.. Les récipiendaires qui ne seront pas au Congrès recevront leur prix à l'assemblée générale annuelle de leur organisme respectif.

Si vous souhaitez soumettre la candidature d'une personne qui répond aux critères de sélection établis, veuillez faire parvenir le formulaire ci-joint à mon bureau au plus tard le mardi 15 avril 2014. L'information est également affichée dans la section du site Web régional réservée au Congrès à l'adresse www.psacatlantic.com.

Veuillez agréer toute ma solidarité.

Jeannie Baldwin
La vice-présidente exécutive régionale – Atlantique
de l'Alliance de la Fonction publique du Canada,

SOUS-COMITÉ DES PRIX ET DES RÉCOMPENSES DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

RAISON D'ÊTRE

Le sous-comité des prix et des récompenses de la région de l'Atlantique vise à reconnaître les membres de l'AFPC dont l'engagement à l'égard du mouvement syndical profite aux membres de l'AFPC dans la région de l'Atlantique.

NOM

Les prix remis à l'occasion du Congrès régional triennal de l'AFPC – Atlantique s'appellent les **prix Voix de l'Atlantique**.

ADMINISTRATION

1. Le sous-comité des prix et des récompenses de la région de l'Atlantique est chargé de gérer ces prix.
2. Des formulaires de mise en candidature seront distribués par le bureau du ou de la VPER.
3. Les sections locales, les membres en règle et les membres du personnel de l'AFPC ont le droit de présenter des candidatures. Les personnes mises en candidature doivent être des membres de l'AFPC en règle au moment de leur mise en candidature.
4. Les formulaires de mise en candidature doivent être envoyés au bureau du ou de la VPER, qui se chargera de transmettre les renseignements aux membres du sous-comité des prix et des récompenses aux fins d'examen en fonction des critères précisés ci-dessous.
5. Le sous-comité des prix et des récompenses peut approuver la présentation de plus d'un prix. S'il ne reçoit aucune candidature qu'il juge méritante pour une année donnée, aucun prix ne sera présenté pour l'année visée.
6. Le ou la VPER informe les personnes choisies pour recevoir le prix et prend les arrangements nécessaires pour le leur remettre.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les prix Voix de l'Atlantique sont remis aux membres qui répondent à l'un des critères suivants ou à ces deux critères.

- Avoir servi les membres de l'AFPC de manière exemplaire dans une situation précise ou de manière soutenue.
- Avoir été pour les membres de l'AFPC un mentor ou un modèle à suivre en faisant preuve d'initiative, de leadership et de dévouement à l'égard du mouvement syndical.

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
POUR LES PRIX VOIX DE L'ATLANTIQUE**

Faire parvenir le présent formulaire au bureau de la VPER
au plus tard le mardi 15 avril 2014.

RENSEIGNEMENT SUR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Nom / groupe

Adresse postale

Élément : _____

Section locale : _____

RÉALISATIONS DE LA PERSONNE QUI MÉRITENT D'ÊTRE SOULIGNÉES
(Au besoin, ajoutez une page supplémentaire.)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROPOSANT OU LA PROPOSANTE

Nom

Adresse postale

Élément : _____

Section locale : _____

Envoyez à la VPER – Atlantique

**Par courrier :
Park West Centre
287, chemin Lacewood, bureau 301
Halifax, N.-É. B3M 3Y7**

**Par télécopieur :
902-443-8291**

**Par courriel :
ATLConvention@psac.com**

DATE LIMITE : le mardi 15 avril 2014